



Flash-Info des Amis de la Bertais-Vassot

Octobre 2022

Dans ce numéro de rentrée, vous lirez le compte-rendu de la célébration du trentième anniversaire de notre Association, ainsi que celui de sa dernière Assemblée Générale. Vous trouverez ensuite les informations concernant les principales activités de la saison et un rappel des conditions d'adhésion aux Amis de la Bertais-Vassot. À cet égard, si vous ne l'avez pas déjà fait sur place le jour de l'AG, pensez à régler dès à présent votre adhésion soit à l'aide du coupon joint, soit en utilisant le module de règlement en ligne, comme expliqué à l'avant-dernière page de cette Lettre. *Nos prochains courriers ne seront en effet adressés qu'aux personnes à jour de leur cotisation...*

Compte-rendu de la célébration des trente ans de notre Association (samedi 1^{er} octobre 2022)

Cette célébration a été préparée bien en amont avec l'élaboration du livre « Les pépites du blog des Amis de la Bertais-Vassot », la préparation du spectacle (répétition des chants avec André et des numéros sous la houlette de Mohamed et Hervé), ainsi que toute l'organisation nécessaire à son bon déroulement matériel (location des barnums, des tables et des bancs, sélection du traiteur pour les repas, etc.).

Une équipe était déjà présente le vendredi après-midi pour le montage des barnums, leurs sonorisation et décoration, plus les multiples détails à régler avant la fête.



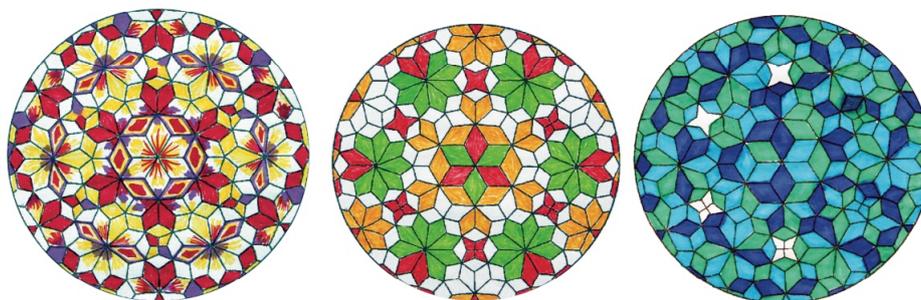
Après une matinée très active pour les membres de l'équipe, le début de l'après-midi de samedi a été consacré à une répétition générale du spectacle et nous étions fin prêts dès 17h30 pour accueillir les 75 personnes qui avaient prévu de participer à cette célébration.

Celle-ci a débuté par un apéritif animé par les chants à répons d'André et ponctué par la visite du Maire de Vieux-Vy, Monsieur Pascal Deswames, qui, pour la première fois, a ainsi pu prendre la parole devant notre assemblée.



Puis vint le moment du repas-cabaret, chaque plat étant ponctué par une séquence de petits numéros très appréciés qu'avec un peu de chance et pas mal de technique vous pourrez bientôt voir ou revoir sur le blog.

Au passage, chacun a pu admirer la décoration sous les barnums : mandalas créés lors des samedis après-midi animés par Anne-Marie à la Bertais ainsi que sa production personnelle d'aquarelles.



La deuxième partie de la soirée s'est déroulée dans la grande salle et a débuté par un hommage des membres du Conseil d'Administration rendu au lieu ainsi qu'aux personnes qui l'animent, Yann et Anne-Marie. Une reproduction d'une tanka tibétaine représentant la roue de la vie leur a été offerte qui viendra très probablement remplacer celle, devenue bien terne, qui orne le mur de la petite salle de lyings.



S'en est suivi la projection d'un petit film montrant la ferme de la Bertais en activité quelques mois avant son achat puis les premiers travaux de rénovation. Moment d'humour et d'émotion que nous espérons bien parvenir mettre prochainement à disposition de tous via le blog...

Un hommage a été ensuite rendu par Anne-Marie et Yann aux membres de la Sangha décédés. Nous avons revu le visage de près d'une quinzaine de nos ami(e)s disparu(e)s, les trois derniers en date étant Marie-Annick Saudrais (août 2022), Marie-Paule Le Barbier (mai 2022) et Alain Mariault (août 2021). L'évocation de leur apport propre à l'œuvre commune a été l'occasion de les faire revivre dans nos mémoires et de prendre ainsi mieux conscience de la réalité de cette autre dimension de notre Sangha...

Après quoi Yann a eu à cœur de nous présenter en images le contenu du beau livre collectif « Pépites du Blog des Amis de La Bertais » tout juste reçu de l'imprimeur.

Ses premiers lecteurs sont unanimes : l'ouvrage est une franche réussite. Il retrace en effet de façon particulièrement vivante sept années de l'aventure humaine et spirituelle de La Bertais (2007 à 2015). S'il rencontre le succès attendu, un tome 2 sera réalisé d'ici l'an prochain qui couvrira les années 2016 à 2022 !

En attendant, pour savoir comment vous procurer ce premier tome, rendez-vous à la page 8 de cette lettre...

La soirée s'est terminée sur une note méditative apportée par Mohamed qui a déclamé (d'abord en arabe, puis en français) un très beau poème mystique du maître soufi Mansour Al Hallaj.

Après quoi chacun s'est retiré, nourri intérieurement par la très belle qualité d'énergie présente durant cette soirée mémorable.

Ce dimanche 2 octobre, nous étions quarante-cinq à assister à la 30ème Assemblée Générale des Amis de la Bertais-Vassot, un record d'affluence très probablement lié à la dynamique de cette année « jubilaire » !

Pour les absents, voici un résumé des rapports moral et financier qui ont été soumis à l'approbation des participants présents ou représentés.

À noter : la journée a commencé par la projection du film « Une femme remarquable » qui relate la vie et l'œuvre de Jetsunma Tenzin Palmo. Cette nonne bouddhiste d'origine anglaise a consacré 12 ans de sa vie à la méditation solitaire sous la houlette d'un grand lama tibétain et a ensuite fondé au pied de l'Himalaya un monastère spécialement dédié aux femmes souhaitant pouvoir suivre à plein temps son exemple inspirant. Comme annoncé l'an passé, dans le cadre de notre année jubilaire les Amis de La Bertais-Vassot sont désormais « membres bienfaiteurs » de la fondation de Tenzin Palmo et c'est pourquoi nous avons voulu donner l'opportunité de ce premier contact à ceux et celles qui ne connaissaient pas encore cette instructrice spirituelle remarquable...

1) Rapport moral de Thérèse (extraits)

C'est une AG un peu particulière qui nous réunit aujourd'hui, et qui nous réjouit tous. Ce trentième anniversaire témoigne d'une belle longévité, d'une dynamique et d'une énergie à toute épreuve de notre association.

Comme l'année passée, le début de la saison 2021-2022 aura été entaché par la persistance des restrictions sanitaires liées au Covid. Néanmoins, c'est avec un grand plaisir que nous nous sommes retrouvés « en vrai » à partir du printemps pour nos activités collectives. Espérons que la saison qui débute échappera à cette difficulté...

Sur le plan financier, Joël vous présentera le rapport qui témoignera de la relative bonne santé financière de l'association. Nous sommes un peu moins optimistes pour l'avenir, les prévisions des dépenses de fonctionnement étant orientées à la hausse.

Sur le plan du fonctionnement de l'association, les activités ont pu se dérouler pratiquement normalement - j'y reviendrai plus loin- tout comme les réunions du CA qui ont eu lieu en alternance « en présentiel » et en « distanciel ». En effet, l'un des effets positifs de la crise sanitaire aura été de nous rendre tous plus habiles à utiliser l'outil informatique, ce qui fait que nous avons décidé de poursuivre cette alternance qui rend plus facile la participation de tous les administrateurs aux réunions et diminue pour certains et certaines les frais de transport.

Quelques changements quant à la répartition des postes au sein du CA : Hélène Arnaudet est devenue présidente adjointe ; Frédéric Louvier l'ayant remplacée au poste de secrétaire adjoint où, bien que dernier entré au sein du CA, il a su très vite se rendre très utile. Merci à lui, ainsi qu'à tous les autres membres qui se sont beaucoup investis dans l'organisation du jubilé en particulier. Un remerciement spécial pour Marc Frelaut qui par sa présence quasi continue sur place a continué à contribuer à l'entretien de la propriété ainsi qu'à l'organisation pratique des principales activités (séjours, GSMP...)

Faute de place, je ne peux remercier que collectivement tous ceux et celles qui se sont impliqués cette année encore dans l'association et qui, que ce soit en accompagnant des séjours ou en s'occupant de tâches matérielles, contribuent de façon significative à la bonne marche de la Maison (démarches, travaux de bricolage, courses, accueil à la Bertais de locataires ou d'artisans, etc. la liste est longue). Un remerciement particulier à la petite équipe qui, autour de Yann, Mireille et Georges s'est mobilisée pour permettre la réalisation puis l'impression du livre « Les pépites du blog des Amis de la Bertais-Vassot », que vous avez peut-être déjà entre les mains. Cet ouvrage a ainsi pu voir le jour en à peine trois mois, ce qui, dans ce genre d'entreprise, relève d'une belle prouesse.

Je poursuis en ce sens en saluant à nouveau la qualité de l'engagement de Yann et Anne-Marie, l'énergie déployée dans cette belle aventure de La Bertais, nous en avons déjà parlé hier, nous en reparlerons au cours de la journée.

Recevez toute notre gratitude.

Concrètement à présent, les effectifs de l'association, puis une **rétrospective des activités de la Bertais** :

Les effectifs :

À la fin de cette saison 2021-2022, nous étions 69 membres amis (contre 74 l'an passé), et 64 membres sympathisants (contre 61 l'an passé), soit 133 adhérents (au lieu des 135 l'an passé). Le total est donc en très légère baisse, le plus gênant n'étant pas tant le nombre (seulement 2 membres en moins) que la répartition (plus de membres sympathisants et moins de membres amis), alors que comme le confirmera tout à l'heure Joël, ce sont d'abord et avant tout les cotisations des membres amis qui assurent la santé financière de l'association. À l'heure de votre choix, souvenez-vous-en ! Indépendamment de l'avantage plus ou moins grand en termes de coût de l'hébergement à la Bertais, être membre ami de notre association, c'est d'abord et avant tout une façon de soutenir très concrètement son existence.

Rétrospective des activités :

- **La journée méditation** de septembre (qui anticipe chaque saison la reprise du GSMP). Du fait des restrictions sanitaires encore en vigueur à l'automne 2021, c'est à nouveau sous la forme de deux groupes autonomes d'une douzaine de personnes qu'il a pu avoir lieu, chacun des groupes utilisant à tour de rôle la Grande Salle après une aération conséquente. Ce qui fait qu'aucune contamination au Covid n'a été à déplorer après cette journée, qui par ailleurs a tenu toutes ses promesses en ce qui concerne la possibilité d'intériorisation et de recentrage offerte aux participants. Merci à Yann et Anne-Marie pour la mise sur pied de cette organisation particulièrement bien adaptée aux circonstances.

- **Les séjours résidentiels** : cette activité qui reste la raison d'être de la Bertais, a été très suivie cette année : quatorze séjours ont eu lieu, dont un rajouté en juin, et tous quasi complets.

- Les journées et week-ends d'enseignement :

- Le jour de l'AG du 3 octobre 2021, nous avons reçu Christian Faure qui nous a présenté son livre « Lumières d'exil, un disciple de Swâmi Prajnânapad chez Gorky, Einstein et Freud », et a évoqué à cette occasion comment l'exemple de la relation de Swâmiji à ses disciples l'aidait dans son propre cheminement sur la voie.

- Le 26-27 mars 2022, Yann et Anne-Marie ont animé un week-end intitulé : « Sur les pas de Swâmiji » au cours duquel, ils nous ont fait « travailler » à partir de lettres écrites par Swâmi Prajnânapad à ses disciples que nous étions censés choisir au hasard. Or à la grande surprise des participants, la lettre reçue par chacun s'est quasi systématiquement trouvée en correspondance étroite avec sa problématique personnelle. Une expérience forte que plusieurs aimeraient bien pouvoir renouveler !

- Le 13-14-15 mai, week-end avec le frère John Martin, animateur spirituel de Shantivanam, l'ashram chrétien fondé en Inde par le moine bénédictin breton Henri le Saux.

Conférence le vendredi soir au CCBR avec pour thème : « Rester debout dans la tempête ».

Séminaire d'approfondissement les 14-15 sur le thème : « Pleinement divin, pleinement humain » (samedi), et « Chaque moment est éternité » (dimanche), dont le contenu a été très nourrissant et inspirant pour chacun.

- **Le groupe de Soutien à la Mise en Pratique (GSMP)** : Les rencontres de cette saison ont pu toutes avoir lieu en présentiel, grâce à un aménagement spécial, les rencontres des deux premiers trimestres s'étant faites sur des demi-journées, de façon à limiter les contacts entre les participants des deux groupes. Ceux-ci sont restés stables, témoignant de l'intérêt toujours présent pour cette formule de travail sur soi et au dernier trimestre chacun a enfin pu apprécier la reprise du format « journée entière » qui a permis de se retrouver aussi en grand groupe.

- **Les samedis séva**: des après-midi de chantier ont précédé la majorité des journées GSMP, essentielles au maintien en bon état de la propriété. Une activité de préparation au jubilé de la Bertais s'est greffée au séva habituel : atelier d'écriture avec Sylvie Payre, répétition de chants avec André Robert, sans oublier celle des numéros du spectacle d'hier soir orchestré de main de maître par Mohamed. Quelques chantiers plus importants avaient été programmés cette année et ont pu être réalisés avant cette AG : la réfection et couverture des toits arrière de la « grande et petite soue » comme on les appelle, la reconstruction du patio (entre la grande salle et le jardin), maçonné dans les règles de l'art par Marc et Vincent. Merci à eux. Son aménagement va se poursuivre.

Le gravillonnage de l'espace devant la grande salle en continuité de la cour que nous espérions pouvoir aussi réaliser avant aujourd'hui, a quant à lui pris un peu de retard, mais devrait être réalisé avant la fin de l'année.

- **La gestion du blog** : effectuée par Mireille, Georges, Yann, Joël, Nicolas. Merci pour leur investissement ainsi qu'à tous ceux qui contribuent à le rendre vivant en envoyant des articles. Je ne vous en dis pas plus à ce sujet, car Yann a prévu d'en parler plus en détail cet après-midi.

- **La sous-location de la Bertais** : la propriété a été sous-louée ponctuellement cette année à Alain Silvert, Stéphanie Maulay et Rozenn Pérouzel pour leurs activités propres. Cette activité annexe représente pour nous une source de revenus complémentaire bien utile à l'équilibre du budget de l'association, comme vous le montrera le rapport financier du trésorier.

- **Le cours hebdomadaire de yoga** : Avec quelques aménagements liés à la situation sanitaire, ce cours animé par Yann a pu avoir lieu cette année « en présentiel », avec toujours une excellente assiduité. Outre un apport financier complémentaire (location de la salle), il permet aussi de contribuer à la bonne intégration de notre association dans le tissu social local.

Pour terminer, permettez-moi de vous rappeler qu'il vous est toujours possible de sous-louer le gîte aménagé à la Bertais, cela évidemment en dehors des périodes où il est utilisé pour nos propres animations. Pensez-y si en cours d'année vous éprouvez le désir de faire une halte, de prendre un temps de ressourcement à la campagne, ou même de passer des vacances en couple ou en famille (4 couchages possibles)...

2) Le rapport financier de Joël (résumé)

L'exercice 2021-2022 présente un résultat final négatif de -2.800 € (pratiquement à l'inverse de celui de l'an passé qui ressortait à + 2.900 €).

Plusieurs explications à ce résultat qui est loin d'être catastrophique et en particulier :

- Des activités encore réduites à la Bertais au 4^{ème} trimestre 2021 du fait de la situation sanitaire,
- Des frais d'entretien et de réparation sensiblement plus élevés...

Comme toujours, ce sont les activités des week-ends exceptionnels qui permettent de dégager un excédent (+3.753 €), alors que le budget de fonctionnement ressort avec un déficit de 6.553 €.

Le résultat comptable entraîne une baisse de la trésorerie, du fait à la fois du déficit de l'exercice 2021-2022 et de la donation importante qui a été décidée l'an passé dans le cadre du Jubilé des 30 ans de la Bertais. Comme prévu, cette donation de 3.000 \$ (3145 € avec les frais) a été versée au monastère bouddhiste féminin de Dongyu Gatsal Ling, dirigée par Jetsunma Tenzin Palmo. Tous ceux qui ont visionné le film qui lui est consacré : « Une femme remarquable », le matin de l'AG, ne pourront que s'en réjouir.

Au terme de cet exercice 2021-2022, la réserve de trésorerie s'élève à 24.638 €, ce qui représente une avance d'environ quatre mois de fonctionnement.

Devant cette situation et aussi l'augmentation annoncée du coût de la vie (en particulier de l'électricité et du fuel), le CA a opté pour un relèvement des tarifs de l'hébergement : de 20 à 24 € pour les amis, de 36 à 40 € pour les sympathisants et de 40 à 44 € pour les membres non adhérents. Par contre nous avons décidé de maintenir inchangé le montant des adhésions (membre ami = 240€ ; membre sympathisant = 50€) préférant comme les années passées, suggérer à ceux qui le peuvent de faire une donation en complément de leur cotisation.

Comme à l'habitude, vous trouverez le rappel de ces montants applicables pour la saison 2022-2023 dans **l'appel de cotisation** présent à la fin de cette Lettre.

Pour mémoire : une possibilité de modulation du prix de la cotisation de Membre Ami existe pour les personnes qui se sentent *moralement très investies à La Bertais*, mais qui rencontrent *une difficulté objective* à supporter intégralement le coût de la cotisation. Dans un tel cas, les personnes concernées sont invitées à *fixer elles-mêmes en conscience le montant de leur cotisation de Membre Ami* (montant qui devra néanmoins être supérieur au montant d'une cotisation de Membre sympathisant).

Pour terminer, je tiens à remercier ici la trésorière adjointe Karinne Le Guern pour sa grande implication dans la gestion des comptes, notamment lors de mes absences prolongées liées à mes deux longs périple cyclotouristiques. Son aide a été très précieuse !

Les annonces de Yann et Anne-Marie

Le dimanche après-midi s'est ouvert par un émouvant temps de partage sur ce que La Bertais avait apporté de décisif aux uns et aux autres durant ces trente années. Anne-Marie a apporté son propre témoignage, après quoi Yann a fait un bilan d'étape au cours duquel il a annoncé plusieurs choses importantes concernant l'avenir de La Bertais. Voici le résumé de son propos.

Yann et Anne-Marie ont désormais tous les deux passé le cap des 70 ans et bien qu'officiellement « à la retraite » depuis plusieurs années, ils n'ont pas jusqu'à présent diminué leur activité d'animation de La Bertais. Ainsi, la saison passée, ils y ont consacré 14 semaines à temps plein (séjours) + 25 week-ends (séjours + GSMP + we spéciaux) + un temps difficile à évaluer précisément, mais qui se compte lui aussi en semaines consacrées à la gestion des affaires courantes (réunions du CA de l'association, suivi des travaux, rédaction de la Lettre, animation du blog, etc.) .

Ils souhaitent, à partir de cette saison, commencer à ralentir progressivement ce rythme de façon à ménager davantage leur santé et ainsi à avoir plus de chances de pouvoir tenir « dans la durée ». Leur projet étant de faire une transition douce, les changements concrets annoncés pour cette année ne vont pas modifier du tout au tout la vie de La Bertais, mais ils sont significatifs d'une direction prise qui devrait s'affirmer dans les années suivantes.

En attendant, pour cette saison, voici les principales nouveautés prévues.

- Il y aura douze semaines de séjours au lieu de quatorze. Deux de ces séjours (Noël et Février) se feront selon un format inédit de 10 jours non-stop et incluront en leur sein une journée « booster » avec un travail spécifique de groupe. Les autres semaines seront inchangées dans leur forme, mais en ce qui concerne le travail individuel, Yann ne prendra plus désormais que cinq personnes par jour au maximum (contre six jusqu'alors). La place laissée vacante pourra néanmoins servir à accueillir une personne souhaitant faire une retraite simple (sans entretien ou lying). De son côté Anne-Marie continuera à recevoir une à deux personnes à chaque séjour selon les demandes.
- Les quatre sous-groupes du GSMP qui, jusqu'à présent accueillaient chacun jusqu'à 8 personnes, seront limités cette saison à 7 participants, le nombre total d'inscrits pour la saison passant ainsi de 32 à 28.
- Le nombre prévu de week-ends exceptionnels sera limité à un ou deux, contre trois ou même quatre certaines des années passées. Pour le moment, outre le récent week-end de l'AG, il n'est pas prévu d'autres animations de ce type en 2022. Mais, nous sommes heureux de pouvoir vous annoncer que **Thierry Martin** a répondu positivement à notre nouvelle invitation et qu'il sera donc des nôtres le week-end des **25 et 26 mars 2023** (les détails seront donnés dans la prochaine Lettre).

Tout ceci aura bien entendu des répercussions sur le budget de l'association et il nous faut donc réfléchir dès à présent aux initiatives à mettre en œuvre pour compenser cette petite baisse d'activité de Yann et Anne-Marie. Pour cela deux pistes sont à privilégier.

- Augmenter la sous-location de la Bertais, mais cela uniquement si les activités accueillies dans ce cadre restent en harmonie avec la vocation d'ashram propre à La Bertais. À cet égard, les membres de notre association qui ont par ailleurs une activité dans un domaine connexe (professeurs de yoga, de tai-chi, ou animateurs de disciplines ayant un lien avec la démarche spirituelle seront accueillis en priorité. N'hésitez pas si vous avez un projet d'animation allant dans ce sens... Rappelons aussi qu'en dehors des périodes de séjour, chacun peut sous-louer à titre privé le petit gîte attenant au bâtiment principal, cela pour un temps de retraite personnelle et/ ou de loisirs, seul ou en couple (4 couchages maximum)...
- Mettre sur pied à La Bertais un partenariat avec d'autres animateurs reconnus et validés par Hauteville et qui y proposeraient des séjours de travail individuel pour leurs propres élèves, en complément des semaines animées par Yann et Anne-Marie. À dire vrai, c'est cette ligne que l'on aimerait pouvoir développer en priorité et des contacts ont déjà été pris dans ce sens, en particulier avec André Martin. Pour l'instant ceux-ci n'ont pas encore débouché sur un projet concret, mais il n'est pas impossible que cela se fasse en cours de saison...
-

Bref, et en conclusion, en vous informant ainsi de la situation actuelle et de ses perspectives, nous espérons que vous serez amenés à prendre conscience de la valeur de ce qui est proposé à La Bertais par Yann et Anne-Marie et à faire en sorte d'en tirer le meilleur profit pendant qu'il en est encore temps...

1. Séjours résidentiels et travail sur l'inconscient

Pour mémoire, rappelons que ces séjours s'adressent en priorité à ceux et celles qui souhaitent bénéficier d'entretiens individuels, soit pour faire un travail de mise au jour de l'inconscient (*lying*), soit pour approfondir les autres aspects de l'enseignement issu de Swâmi Prajnâpad (*sitting*). Cependant, il est aussi tout à fait possible de participer à ces séjours en tant que simple retraitant.

Dates proposées jusqu'en août 2023 :

1er séjour : du lundi 24 octobre à 9h30 au samedi 29 octobre vers 18h30.

2ème séjour : du lundi 31 octobre à 9h30 au samedi 5 novembre vers 18h30.

3ème séjour (10 jours en continu) : du jeudi 29 décembre à 9h30 au samedi 7 janvier **2023** vers 18h30.

4ème séjour (10 jours en continu) : du lundi 13 février à 9h30 au mercredi 22 février vers 18h30.

5ème séjour : du lundi 10 avril à 9h30 au samedi 15 avril vers 18h30.

6ème séjour : du lundi 17 avril à 9h30 au samedi 22 avril vers 18h30.

7ème séjour : du lundi 24 avril à 9h30 au samedi 29 avril vers 18h30.

8ème séjour : du lundi 26 juin à 9h30 au samedi 1^{er} juillet vers 18h30.

9ème séjour : du lundi 31 juillet à 9h30 au samedi 5 août vers 18h30.

10ème séjour : du lundi 7 août à 9h30 au samedi 12 août vers 18h30

11ème séjour : du lundi 14 août à 9h30 au samedi 19 août vers 18h30

À chaque fois, possibilité d'arriver sur place dès le soir précédent le séjour et/ou de rester dormir sur place le soir après la fin du séjour.

Réservation : Les inscriptions aux différents séjours se font auprès de Paul Payre qui se tient à votre disposition du lundi au vendredi entre 16h et 18h sur le numéro de téléphone dédié : le 06 41 66 67 59 (en dehors des plages de permanence, laissez votre message sur le répondeur téléphonique).

Conditions de participation : Rappelons que, selon Arnaud, *pour être fructueux, les lyings doivent être entrepris de façon quotidienne sur le laps de temps le plus long possible* (lui-même étant resté trois mois d'affilée auprès de Swâmi). C'est pourquoi il n'est pas possible de faire des lyings sans séjourner au moins pour une semaine entière à la Bertais. C'est aussi pourquoi les séjours sont désormais programmés soit sous le format condensé de 10 jours en continu, soit par tranche de deux ou de trois semaines consécutives, de telle sorte que vous puissiez faire des séjours de plusieurs semaines à suivre.

Par contre, en ce qui concerne les entretiens de clarification (sittings), leur nombre et leur périodicité étant fonction de la nécessité de chacun, il est possible, pour ce type de travail, d'envisager un séjour plus court. En outre, il est aussi possible de participer aux séjours résidentiels comme simple "retraitant", c'est-à-dire en bénéficiant des activités collectives (méditations, écoutes de causeries, réunions de partage et d'enseignement, etc.) sans avoir d'entretien individuel. Dans ces deux derniers cas (travail individuel sous forme de sittings ou retraite sans entretien), des séjours de moins d'une semaine sont envisageables, mais il vous est alors demandé de bien faire coïncider soit votre arrivée soit votre départ avec les dates communes.

Exemple, *1er cas* : une arrivée libre implique un départ le samedi en fin d'après-midi.

2ème cas : une arrivée le lundi matin permet un départ libre.

À noter : Les personnes n'ayant encore jamais fait de séjour de travail individuel à La Bertais doivent demander à Paul la brochure spécifique de présentation de ces séjours où elles trouveront toutes les informations complémentaires (programme quotidien, participation financière, etc.).

2. Groupe de soutien à la mise en pratique (GSMP) :

Pour la 25ème année consécutive, la participation à un groupe dit "de soutien à la mise en pratique" est proposée à ceux et celles qui en sentent la nécessité. Rappelons que cette activité implique une assiduité des participants à l'ensemble des six rencontres.

Attention : suite à l'AG le groupe est désormais complet et nous ne pouvons plus accepter de nouvelles candidatures...

Dates et heures des six rencontres de la saison :

De 10h à 18h (environ) les dimanches **16 octobre, 4 décembre, 22 janvier, 12 mars, 7 mai, et 18 juin.**

Merci d'être sur place **vers 9h45**, car la rencontre commence **à 10h précises**.

Nota bene : comme d'habitude, la participation à ce groupe **est réservée aux personnes qui adhèrent à l'association des Amis de La Bertais en tant que « membre ami »** (cf. la rubrique « Adhésion à l'Association », à la fin de cette Lettre). Par ailleurs, le tarif indicatif de base pour cette animation est de 50€ par rencontre.

3. Les samedis « chantier et enseignement »

Une première animation de ce type aura lieu **le samedi 3 décembre** sous la forme d'une après-midi chantier suivie d'une rencontre autour du projet de publication du tome 2 des « Pépites du blog » (cf. paragraphe suivant).

Accueil sur place à partir de 14h15 pour un début des activités à 14h30 précise.

Les inscriptions se font uniquement en ligne via le lien présent sur la page d'accueil de notre site. En cas de difficulté technique à utiliser ce moyen, vous pourrez vous faire aider par Joël Caillerie en l'appelant au 06 75 05 96 46, les jours ouvrables, de préférence entre 9h et 11h.

Les personnes qui assistent à la rencontre GSMP du lendemain peuvent aussi demander à dîner et à être hébergées sur place le samedi soir (repas payant au tarif habituel, hébergement gratuit pour les participants au chantier, payant pour les autres).

Selon toute vraisemblance, nous reconduirons la formule à l'identique le samedi suivant (21 janvier).

Les détails concernant les rencontres suivantes des 11 mars, 6 mai et 17 juin seront donnés dans le prochain numéro de cette Lettre.

Sachez enfin que contrairement au GSMP, cette activité du samedi est ouverte à tous les membres de l'Association qu'ils soient « amis » ou « sympathisants ».

À propos de notre Best-seller « Pépites du blog des amis de La Bertais-Vassot »...

Pour vous procurer l'ouvrage :

Bien que présenté sous la forme d'un véritable livre, nous avons fait le choix de ne pas distribuer cet ouvrage en librairie de façon à privilégier sa vocation de document à usage essentiellement interne. Pour pouvoir en acquérir un exemplaire, il faut donc soit être adhérent de l'Association, soit à tout le moins, avoir un intérêt et une connaissance suffisante de la voie retransmise à La Bertais dans la continuité d'Arnaud Desjardins et de Swâmi Prajnanapad.

Dans ces conditions, si vous êtes intéressé(e), le plus simple est d'en acquérir un exemplaire à l'occasion de votre prochaine venue à La Bertais (le livre est vendu à prix coûtant, soit 15€).

Si vous n'avez pas prévu de venir prochainement à La Bertais, nous pouvons aussi vous en expédier un exemplaire par la poste, mais alors vous devrez vous acquitter en sus du prix du routage (timbres + emballage = 8€). Pour cela il vous suffit de vous faire connaître du secrétaire adjoint Frédéric Louvier (louvier.frederic@orange.fr). Après réception de votre chèque de 23€ (au nom de l'association), il vous adressera alors le livre sous huitaine.



Pour prendre part à la réalisation du tome 2 :

Si vous avez aimé le premier tome des « Pépites » de notre blog favori et que vous voulez prendre part à la réalisation du second tome, merci de vous faire connaître en envoyant un mail à Mireille Morant (mireille.morant@gmail.com). Une première rencontre aura lieu à ce sujet à La Bertais le samedi 3 décembre en fin d'après-midi à laquelle vous serez alors convié (participation possible en distanciel par Zoom pour les personnes géographiquement trop éloignées).

À propos des différents « services en ligne » proposés par notre association

Pour recevoir les courriers de l'Association par mail, se connecter à la partie privée du site de la Bertais et/ou régler votre cotisation en ligne :

Concernant le règlement de votre cotisation : comme expliqué oralement le jour de l'AG, vous pouvez régler votre cotisation directement par carte bleue, via la page du site consacrée aux **services en ligne**.

Mais, comme il n'est pas possible de faire des paiements fractionnés par ce biais, ceux et celles qui souhaitent étaler le règlement de leur cotisation « ami », doivent obligatoirement payer par chèques bancaires (4 chèques de 60€ à remettre ou à adresser directement au trésorier -sans passer par HelloAsso).

Une fois à jour de votre cotisation, n'oubliez pas de faire une demande d'accès aux différents services électroniques offerts par l'Association, ceci même si, l'an dernier, vous aviez déjà fait cette démarche. En effet l'accès à ces services (routage électronique de la lettre, accès au blog associatif, newsletter hebdomadaire) doit être réinitialisé à chaque début de saison, ceci pour éviter que des personnes qui ne souhaitent pas renouveler leur adhésion continuent à en bénéficier malgré elles...

- **Concernant le routage de la Lettre de l'Association :** comme les années passées, vous recevez ce premier courrier de la saison sous forme « papier ». Ceci est une décision du CA qui souhaite s'assurer que les informations importantes contenues dans cette Lettre de rentrée arrivent bien à destination de tous et qu'en particulier les personnes absentes à l'AG disposent bien des informations nécessaires leur permettant de procéder au renouvellement de leur adhésion.

Pour les courriers suivants, vous aurez le choix, comme l'an passé, entre le routage papier ou le routage électronique. Mais, pour bénéficier du routage électronique, il vous faut en faire *expressément la demande* via la page du site consacrée aux **services en ligne**. Vous recevrez alors sous 24h à 48h un message électronique de Frédéric Louvier qui vous confirmera que votre demande aura été prise en compte.

- **De la même façon, pour pouvoir accéder au blog** (ainsi facultativement qu'à l'envoi du mail hebdomadaire contenant un résumé des derniers articles parus...), il vous faut en faire *expressément la demande* via la même page dédiée du site. ATTENTION : si vous disposez déjà actuellement d'un accès au blog, sachez que **celui-ci va être suspendu début novembre**. Il ne sera réactivé (avec le même identifiant et le même mot de passe) qu'APRÈS que vous aurez coché la case ad hoc sur le formulaire électronique du site puis reçu confirmation de votre abonnement par Frédéric Louvier.

- **Même chose enfin pour les personnes qui n'ont pas encore d'accès au blog, mais qui souhaitent en avoir un cette saison :** cela ne leur sera possible qu'après en avoir *fait la demande en ligne* et avoir ensuite reçu de Frédéric Louvier les instructions pour se connecter (identifiant et mot de passe).

Adresse de la page web permettant de gérer votre accès aux services en ligne de l'Association :

<<http://www.labertais.org/services-en-ligne/>>

Consultation de la partie publique du site

Par ailleurs, la partie publique du site web de La Bertais reste accessible pour tous à l'adresse habituelle : <http://www.labertais.org>

Cette partie publique permet d'accéder rapidement à une présentation synthétique des animations de la saison incluant leurs dates respectives. N'hésitez pas à y avoir recours chaque fois que vous cherchez un renseignement pratique.

Adhésion à l'Association

Si vous souhaitez recevoir les prochains numéros de cette Lettre, pensez à régler au plus vite votre cotisation à l'association "Les Amis de La Bertais" pour la présente saison. *Il n'y aura pas de rappel !*

Au sujet des différents modes d'adhésion

Vous êtes récemment entré en contact avec notre association ; ou encore, ancien adhérent, vous souhaitez maintenir votre lien avec les Amis de La Bertais-Vassot. Dans les deux cas, nous vous invitons à lire les explications suivantes pour vous aider à choisir le mode d'adhésion correspondant le mieux à votre degré

d'engagement et à nous retourner ensuite la demande d'adhésion figurant sur le coupon-réponse ou à effectuer cette démarche en ligne sur la page dédiée de notre site.

En effet, nos statuts prévoient l'existence de deux types d'adhérents en rapport avec le degré d'implication de chaque membre dans notre groupe. Il vous appartient donc d'opter pour l'une des deux qualités explicitées ci-dessous, option valable pour toute l'année en cours.

1) Membre ami : Membre qui souhaite participer régulièrement aux activités proposées par l'Association et/ou qui souhaite assumer une coresponsabilité dans le financement de son fonctionnement. Le Membre Ami règle une cotisation annuelle minimale de **240 €***. Celle-ci est payable par chèque (et peut alors être fractionnée en 4 chèques de **60 € chacun** encaissés au début des mois d'**octobre**, de **janvier**, d'**avril** et de **juillet**). Elle peut aussi désormais être réglée en ligne, par carte bleue ou par virement bancaire, selon les modalités indiquées sur le site.

En contrepartie de quoi, le Membre Ami est étroitement associé à la vie de l'association (inscription prioritaire aux animations, voix délibérative lors des Assemblées Générales). En outre, quand il participe à une activité résidentielle, il bénéficie d'une exonération partielle ou totale de ses frais d'hébergement, cela dans les limites du budget prévisionnel. Ainsi, pour cette année, le coût de l'hébergement a été fixé pour les Membres Amis à **24 €** par nuit dans la Maison (et 12 € en camping sur la propriété).

* En cas de réelle difficulté financière, une modulation est possible comme expliqué dans le rapport financier (p 5).

2) Membre sympathisant : Membre qui, pour la saison en cours, ne veut et/ou ne peut participer que de façon irrégulière ou ponctuelle aux animations proposées, mais qui pourtant souhaite être tenu informé de la vie et des activités de l'Association. Le Membre sympathisant règle une cotisation annuelle de **50 €** payable en une seule fois lors de son adhésion (par chèque ou en ligne par carte bleue ou virement). En contrepartie de quoi il est destinataire des courriers de l'Association, peut demander un accès au blog et est invité à l'Assemblée Générale annuelle (où il n'a qu'une voix consultative). Si, exceptionnellement, il est hébergé sur place, il devra participer aux frais d'hébergement à part entière soit, actuellement, **40 €** par nuit (20€ en camping sur la propriété).

IMPORTANT : lors de l'AG d'octobre 2022, le choix a été reconduit de ne pas augmenter les cotisations. En place de quoi, les personnes qui le peuvent sont invitées à faire *une donation complémentaire* d'un montant laissé à leur appréciation au moment où elles règlent leur cotisation (cf. page 4). Merci de voir si cela vous concerne...

Demande d'adhésion à l'Association (octobre 2022)

À recopier et à renvoyer avec votre règlement au trésorier, Mr Joël Caillerie,
230B Chemin des Petits Alleux, 53230, Cossé-le-Vivien // joel.caillerie@laposte.net // 06 75 05 96 46

Nom & Prénom :
Adresse postale :
e-mail : N° de tél :

- J'ai bien pris connaissance des deux catégories de membres adhérents (ami et sympathisant) dont se compose l'Association ainsi que des prérogatives propres à chaque catégorie.

- En conséquence, je désire devenir : membre ami , membre sympathisant

Je vous adresse ci-joint la cotisation annuelle correspondante de 240€ (membre ami)* ou de 50 € (sympathisant)*

- J'y joins une donation complémentaire (cf. explications à la page 5 de cette Lettre)

*Membre ami, vous pouvez faire 4 chèques d'un montant de 60€ ; membre sympathisant, 1 seul chèque de 50€.
à l'ordre des **Amis de La Bertais-Vassot**.

En cas de réelles difficultés financières, reportez-vous aux dispositions spéciales exposées dans le compte rendu de l'AG à la page 5 de la Lettre.

DATE et SIGNATURE :